



En grève **le 5 février,** **les bonnes raisons** **de se mobiliser**

Pour gagner, il faut lutter dans les entreprises

Le mécontentement et la colère, vis-à-vis du gouvernement, montent chaque jour un peu plus chez les salariés, les retraités et les privés d'emplois. Le sentiment de déclassement dans la société et d'abandon, **l'accroissement des inégalités sociales** entre les très riches et les autres, le **recul des services publics** et de **l'accès aux droits fondamentaux**, etc...constituent l'essentiel des griefs à l'encontre du Gouvernement et d'Emmanuel Macron.

Le blocage de l'économie ne se fait pas seulement autour des ronds-points. Depuis plus de deux mois, le MEDEF dort sur ses deux oreilles. **La CGT appelle à agir là où les richesses sont produites et détournées** au profit de quelques-uns, dans les entreprises. La grève et l'arrêt de la production, pendant au moins 24 heures, peuvent infléchir le tandem patronat-gouvernement.



Le Gouvernement, toujours aussi sourd aux attentes sociales, doit changer de braquet et le patronat doit se mettre à la table des négociations pour que le monde du travail obtienne **une autre répartition des richesses**, en favorisant les investissements, la R&D, l'augmentation générale des salaires, la réduction du temps de travail, des embauches en CDI et l'amélioration globale des conditions de travail, en un mot, qui **favorise le travail au détriment du capital**.

L'urgence sociale, c'est l'augmentation générale des salaires.

Pour la FTM-CGT, la sortie de crise, la relance de l'activité industrielle et économique du pays passent par **l'augmentation générale des salaires de façon conséquente et durable**.



Dans ce sens, elle demande que dans la branche :

- **Le salaire minimum soit réévalué pour être porté à 1 800€ bruts** par mois pour les salariés sans diplômes et/ou qualification reconnue.
- **Une échelle des salaires de 1 à 5** pour reconnaître l'expérience professionnelle, les qualifications et les diplômes.
- **Le doublement du salaire et de la qualification sur la carrière professionnelle.**
- **L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** car l'écart de salaire entre les femmes et les hommes demeure à 25%. Les femmes continuent à être pénalisées dans leur évolution de carrière subissant à tous les niveaux un plafond de verre inacceptable.

C'est possible !

Le patronat ne peut pas se cacher derrière l'argument de la crise économique,

la compétitivité, la concurrence, etc...pour ne pas augmenter les salaires.

Pour exemple, les 40 plus grandes entreprises du pays viennent de verser **57,4 milliards d'€ de dividendes à leurs actionnaires**, dont les coffres-forts débordent déjà. Cela fait de la France la championne de monde 2018... du versement de dividendes. Nos voisins européens ne sont pas en reste. Pour 2019, 439 entreprises en Europe vont verser 350 milliards d'euros à leurs actionnaires, soit une progression de 4,8 % sur un an. Ce « **pognon de dingue** », comme dirait le président de la République, **est celui des salariés, des retraités et des précaires qui l'ont généré grâce à leur travail. Il doit servir à autre chose que l'enrichissement de quelques-uns au détriment des autres.**



L'industrie c'est l'avenir

La financiarisation et la spéculation attaquent et sclérosent l'industrie dans le pays. Elles vampirisent les profits et empêchent le développement des filières dans les territoires. L'Etat continue d'accorder généreusement près de **230 milliards d'€ par an d'argent public aux entreprises**, sous forme d'exonération de cotisations sociales et fiscales, sans contrôle ni contrepartie. Cette politique de la terre brûlée nous amène dans le mur...

Pour la FTM-CGT, il faut immédiatement **arrêter ces cadeaux fiscaux et mettre en place une politique industrielle**

qui participe au développement et au rayonnement du pays. Une industrie **pour répondre aux besoins de la population**, tenant compte du **respect de l'environnement et des conditions sociales**. Les industries de la Métallurgie ont un rôle essentiel pour y parvenir.



Un socle social de haut niveau.

L'UIMM, le patronat de la branche, doit prendre ses responsabilités pour que les entreprises gagnent en attractivité de manière à fidéliser les salariés d'aujourd'hui et attirer les jeunes diplômés dont les qualifications sont indispensables.

Dans ce sens, les négociations nationales débutées il y a plus de 2 ans tournent le dos à ces objectifs. Jusqu'à présent l'UIMM fait pression sur les organisations syndicales afin d'obtenir des accords au rabais pour les salariés.

Pour la FTM-CGT ces négociations sont, au contraire, l'occasion de gagner des nouveaux droits de haut niveau et notamment une Convention Collective Nationale.

L'UIMM et le Gouvernement veulent accélérer la suppression des 76 branches territoriales de la Métallurgie avant même la fin des négociations en cours. Les conséquences seraient graves en matière de salaires, de conditions de travail et acquis sociaux, telles que les primes d'ancienneté, de vacances, de panier...).



Mobilisons-nous le 5 février



L'intervention des salariés de la métallurgie est indispensable et urgente pour contraindre l'UIMM. La journée d'actions et de mobilisations proposée par la CGT, le 5 février, doit permettre de montrer notre niveau d'exigence.

La FTM-CGT appelle les salariés de la branche à définir leurs revendications avec leur syndicat CGT pour obtenir satisfaction.

Le 5 février, dans nos entreprises intervenons, **interpellons les employeurs par des débrayages et des blocages de production.** Manifestons en territoires, dans nos bassins d'emplois, en répondant aux appels organisés par la CGT.